

# 10 BONNES RAISONS

de s'affilier à la FFEPGV



## Des Structures de proximité

La Fédération est représentée dans chaque département et chaque région. Les comités départementaux apportent une aide de proximité (information, aides & accompagnement, mise ne place d'événement...)

Le Comité Régional met en œuvre les formations initiales pour assurer l'avenir des associations EPGV, il forme également ceux qui exercent déjà et qui ont besoin d'enrichir leur savoir-faire.

## Une assurance GROUPAMA adaptées

La Fédération revoit chaque année avec son assureur le contrat d'assurance afin de s'assurer qu'il reste adapté aux évolutions des pratiques sportives et à de nouvelles législations. Par ailleurs, les dirigeants bénéficient d'une garantie spécifique attachée à l'exercice de leur mandat social. C'est le club qui est assuré pour tous les acteurs qui ont un lien avec lui, pour tout ce qu'il organise y compris les non-licenciés dans certaines occasions



## La centralisation de la redevance SACEM

C'est la Fédération qui règle directement la SACEM. La redevance due par les associations qui lui sont affiliées pour l'utilisation de la musique lors des séances EPGV.

## Cotisation de sécurité sociale

L'utilisation de l'assiette forfaitaire de cotisations de sécurité sociale pour les activités accessoires (salarié ayant déjà un emploi principal) et chaque fois que l'animateur en est d'accord, n'est accordée qu'aux associations affiliées à une fédération sportive.



## L'accès aux services d'aide de la Fédération

En cas de besoin, la Fédération est à votre disposition pour vous aider dans tous les domaines : administratif, juridique,, vie associative, comptabilité, communication...

## Un accès à la centrale d'achat CEVEDIT

La centrale d'achat GÉVÉDIT propose des articles à des prix avantageux identifiés EPGV au travers des catalogues. Un atout essentiel pour communiquer, valoriser votre identité, votre appartenance à la FFEPGV, fidéliser vos licenciés. Une assistance de conseils, devis personnalisés, commandes groupées licenciés, dotation anniversaire etc...



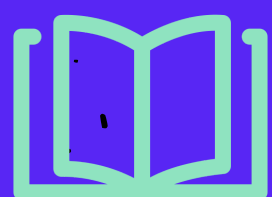
## L'accès à une plateforme associative

Les associations peuvent accéder à un certain nombre de services sur la plateforme I-Réseau. Elles peuvent saisir les licences de leurs adhérents, accéder à la liste de leurs licenciés sur la saison en cours et sur la précédente, renseigner les informations liées à leurs activités qui seront-elles-mêmes visibles par tous sur le site internet Sport Santé (rubrique « où pratiquer »), accéder à une gestion documentaire où figurent les dernières documentations fédérales.

## L'accès à des publications diversifiées

La majorité de ces publications est destinée aux animateurs et dirigeants. Elles permettent de rester informé tout au long de la saison.

- Côté Club pour les animateurs et dirigeants
- Outils de communication
- L'info Juridique pour suivre l'actualité sociale et associative
- Le guide du club
- Le guide de la formation



## Formation aux activités

La Fédération par le biais de ses comités régionaux propose des formations certifiantes aux animateurs des clubs EPGV.

Les formations existent pour les animateurs souhaitant se former à d'autres activités mais aussi pour ceux souhaitant simplement enrichir leur savoir-faire.

## Un partenariat avec VVF Village

Chaque licencié, à jour de sa licence pour la saison en cours, peut bénéficier d'une réduction de 10 % lors d'un séjour au village Vacances Française (VVF)

